L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 4 OCTOBRE.

FEUILLETON

LES NAUFRAGÉS DE L'AMOUR.

Par André THOMAS.

CHAPITRE X.—Suite.
TOUT OU RIEN.

Gontran s'animait. Il parlait avec passion : il pensait peut-être tout ce qu'il disait en ce moment.

—Mais ces dédains pour la réalité, quelque momentanés qu'ils soient, ne vous sont pas permis, reprit Adrienne, fascinée par le prestige de cette éloquence. Vous monsieur, vous n'êtes pas libre, vous ne vous appartenez pas ; que vos yeux daignent donc s'arrêter autour de vous. Ils y verront certainement déjà des inquiétudes qui les attristeront : je ne veux pas employer un autre mot.

—Non, vous vous trompez : il n'y a pas la moindre inquiétude.

—En êtes-vous sûr ?

—Pourrait-on concevoir de la jalousie pour le culte que j'ai voué à la mémoire de ma mère ?

—Vous ne pouviez rien me dire qui me rassurât davantage, et cependant je suis encore incertaine. Oh ! que je voudrais qu'une voix amie vint me conseiller en ce moment ! Mais je suis seule au monde, moi ! Monsieur, ayez pitié de mon isolement, de ma faiblesse, j'oserais dire ; et, au nom de cette mémoire sacrée que vous venez de rappeler, n'insistez pas.

—Vous ne croyez pas que je puisse vous offrir avec un désintéressement absolu, l'affection qui vous manque ! Laissez moi vous prier d'être mon bon génie.

—Je ne sais pas si je dois consentir, dit Adrienne, torturée par son hésitation même.

En ce moment, Emmeline se leva, vint se placer debout entre Gontran et Mlle Berneur, et les regardant alternativement, elle leur demanda en anglais avec un calme énergique :

—Alors quel rôle voulez-vous que je prenne, moi ?

Il faut renoncer à peindre l'effet de stupeur produit par cette intervention.

—Vous avez donc appris l'anglais ! fit Gontran suffoqué.

Trapinel comprit que les explications allaient devenir vives. Il s'empara promptement de Marthe et de Marie et les entraîna en leur disant :

—Venez, j'ai besoin de vous !

Assez inattentives à ce qui venait de se passer, elles crurent qu'il s'agissait d'une promenade sur la terrasse ou dans le jardin, et elles sortirent, comptant bien retrouver Adrienne l'instant d'après.

—Madame, dit celle-ci dès qu'elle put proférer une parole, j'aurai le regret cruel de ne plus continuer mes leçons à vos enfants. La commune me demande d'ouvrir une classe le soir, et je ne saurais m'y refuser.

—Mademoiselle, répondit sèchement Mme de Granle, je ne vous blâmerai pas de ce que vous vous renfermerez strictement dans votre devoir.

Et Adrienne sortit avec dignité, mais courbée sous cet inexplicable sentiment de déchéance que laisse dans une âme noble la certitude de s'être exposée à un mépris injuste. Gontran et Emmeline l'avaient accompagnée jusqu'à la porte.

Emmeline, se trouvant seule en présence de son mari, lui dit : J'ai à vous parler, revenez sur vos pas.

Il se rendit à cette injonction. Après tout, sa conscience ne lui adressait encore que de très vagues reproches.

—J'ai entendu, commença-t-elle, tout ce que vous avez dit à Mlle Berneur et tout ce qu'elle vous a répondu. Depuis longtemps vos admirations suspectes avaient éveillé mes craintes. Je vous ai entraîné à Boulogne, espérant qu'il vous suffirait de quelques mois de réflexion pour triompher d'un égarement d'imagination. La séparation n'a fait qu'augmenter le mal. Maintenant je le crois irrémédiable.

—Au risque de vous interrompre, Emmeline, permettez-moi de vous faire observer que si vous avez saisi, comme vous le prétendez jusqu'au moindre détail de cet entretien, regrettable puisqu'il vous afflige, vous avez dû cependant acquérir une conviction, c'est qu'il n'y a entre Mlle Berneur et moi qu'une très innocente sympathie à propos de poésie et de littérature.

—Oh ! Gontran, s'écria Emmeline, vous d'ordinaire si loyal, pouvez-vous descendre jusqu'à vous faire de telles illusions !

—Je suis la nature de mes pensées mieux que qui que ce soit.

—Vous n'avez plus de franchise, pas même dans le fond de votre conscience. Je veux bien admettre que vous ne soyez qu'aveuglé. Moi, intéressée à voir la vérité, je vous arrête ; il en est peut-être temps encore. Vous marchez vers un précipice, et vous cherchez à y entraîner une malheureuse digne de pitié.

—Emmeline vous allez trop loin !

—Je dis la vérité. Laissez donc les arguties aux avocats.

—Je ne saurais en convenir. Mes sentiments sont honnêtes.

—L'amitié pare sous le manteau de laquelle vous essayez de poursuivre cette séduction est un mensonge odieux.

—Vous ne me ménagez pas, Emmeline.

—Je vous éclaire, si vous avez encore la moindre bonne foi. Un homme de votre caractère ne peut limiter le penchant de son cœur. Du reste, en ne tenant aucun compte des paroles que je viens d'entendre prononcer dans cette langue que j'ai apprise tout exprès, il y aurait encore votre émotion et celle de Mlle Berneur. Cette personne, je vous le dis, à son insu je veux bien le croire, s'empare de votre affection comme elle s'est emparée de celle de mes enfants. Or, je ne me sens pas le courage de supporter de pareilles rivalités. Il me sera impossible de partager un trésor que j'ai toujours cru ne devoir appartenir qu'à moi. Je veux votre estime, votre amitié, votre amour. C'est mon bien. Si on cherche à m'en dépouiller, ne fût-ce que d'une parcelle, malheur à moi, à vous, à tout ce qui m'entoure ! Je deviendrai folle et féroce. Ah ! je vous fais horreur ! Que voulez-vous, je suis la première à en souffrir. Vous pensez que ce soulèvement est instinctif ? Peut-être. En ce qui concerne les affections de cœur, j'ai une devise, je vous la dis aujourd'hui : "Tout ou rien !"

—Emmeline, calmez-vous. Je suis désespéré de vous voir dans cet état d'exaltation. Vous vous faites du mal !

—Je sens que vous voulez me trahir ! Cette pensée me poignarde, fit elle.

—Non, je vous le jure, je ne vous tromperai pas ! s'écria-t-il subjugué par ce désespoir.

—Ah ! gentilhomme, puissiez-vous vous rappeler ce serment, que je ne sollicitais même pas.

—Je vous en supplie, apaisez-vous, Emmeline, ma femme !

—"Tout ou rien." Méditez sur ces trois mots.

—Tenez : voici votre père et vos filles : ils reviennent, je les entends. Ne leur laissez pas voir cette funeste agitation. Notre désunion serait d'un si déplorable exemple pour elles.

—Je leur dirai que je suis souffrante ; mes enfants n'auront pas de peine à me croire, fit-elle en s'asseyant, brisée.

Trapinel revenait avec Marthe et Marie. Il était navré, car il devinait à peu près la situation dans laquelle restait ce ménage.

Tout à coup, Marthe et Marie échangèrent un regard.

—Où donc est Adrienne ?

Ce fut une explosion.

—Ne la cherchez pas, c'est inutile ! ne put s'empêcher de répondre Emmeline, dont la blessure se rouvrait à ce nouveau témoignage de sollicitude ; elle est partie, et elle ne reviendra jamais.

—Jamais ! s'écria Marthe.

—Jamais ! répéta Mme de Granle.

L'enfant se raidit soudain comme si on l'eût frappée dans les sources vives de son cœur, elle jeta un cri inarticulé et tomba privée de sentiment.

—Ma fille ! Marthe !

—Est-ce que cette intrigante a emporté l'âme de mon enfant ? se demanda Mme de Granle glacée de terreur.

Trapinel appréhenda aussitôt toute une nouvelle phase du drame, et il murmura en hochant la tête :

—Le malheur frappe à la porte du château.

Au dehors, Talma aboyait d'une façon sinistre : un paysan aurait dit qu'il "aboyait la mort."

CHAPITRE XI.
DANS LES FLAMMES.

Un beau matin, Mauportuis, les traits de plus en plus ravagés par la passion, revenait de faire trois ou quatre lieues. Il rencontra le docteur Trénois, un excellent médecin et surtout un homme d'esprit très enclin à traiter la plupart des maladies par la patience, ou tout au moins par des remèdes simples et naturels.

—Eh bien ! mon ami, comment allez-vous ?

—Pas mieux.

—Vous suivez cependant mon ordonnance ? dit le docteur en examinant la physionomie fiévreuse de l'instituteur.

—Oui, certes. Tous les jours, de cinq heures du matin à huit, par quelque temps qu'il fasse, et même souvent, le soir, de dix heures à minuit, j'arpente les chemins. J'y ai déjà usé deux paires de sabots.

—Et ce malheureux cœur est toujours obsédé ?

—Plus que jamais, bien que tout espoir soit évanoui.

C'est extraordinaire. Trois heures de marche devraient changer le cours de vos idées au bout de quelques semaines ; j'en aurais mis la main au feu.

—Ce qui réussit à l'un ne fait rien à l'autre, vous le voyez.

—Je n'ose cependant pas doubler la dose par pitié pour vos jambes.

—Je marcherais comme le juif errant, que rien ne changerait dans ma pauvre tête. Je suis un homme perdu, mon bon monsieur Trénois.

—Ne vous exagérez donc pas la gravité de votre maladie, et songez qu'elle est tout entière dans votre imagination. Ah ! cette pauvre demoiselle Berneur, si elle daignait me consulter, cependant, elle ne souffrirait pas ainsi votre martyre. Il faut qu'elle se marie, un autre que vous raison. Un mari la forcerait à se conformer. Savez-vous qu'elle commence à me donner des soucis ?

—Eh ! qu'elle est malade ? s'écria Mauportuis hors de lui.

—Elle a une toux compliquée de fièvre chez quelques…

—Elle prend trop de souci dans ses classes.

—Oh ! si j'osais !……

—Quoi donc ?

—Je ne voudrais pas qu'un membre du conseil municipal m'entendît. Gardez-moi le secret sur mon opinion : la chambre dans laquelle elle couche n'est pas saine.

—Je m'en doutais. Je l'avais déjà dit, dès qu'aux effets j'ai remarqué qu'elle toussait. Rien ne m'aurait ôté la pensée que l'humidité qu'elle endure lui est fatale. Mais maintenant, elle a de la fièvre, dites-vous ? Cela devient sérieux. La fenêtre de sa chambre ouvre sur une mare infecte, et la commune peut froidement tuer cette malheureuse ! Il lui serait si facile, pour une faible dépense, d'établir la chambre sur l'autre façade de la maison. Ces gens-là se moquent bien de la vie du pauvre monde !

—Modérez-vous, Mauportuis, vous allez trop loin, fit le circonspect Trénois en regardant autour de lui pour s'assurer que personne n'avait entendu de tels propos.

—Me modérer ! Je donnerais tout mon sang pour procurer à Mlle Adrienne quelques jours de santé et de bonheur !

—Ah ! que vous mériteriez d'être aimé d'elle ! dit le docteur, mais j'ai toujours vu des discordances incroyables dans l'étrange charivari de l'amour ; on n'y obtient jamais ce qu'on mérite, et les distinctions y sont toujours accordées en dépit du bon sens. C'est la folie à l'état de tourbillon emportant tout le monde et principalement les natures généreuses. Continuez vos promenades, Mauportuis ; si elles finissent par vous ennuyer, convertissez-les en trois ou quatre heures de jardinage fatiguant.

—Vous tenez à m'ôter l'amour par la transpiration ?

—C'est le seul vrai remède que je connaisse, dit Trénois en tendant la main à l'instituteur pour prendre congé de lui.

—Je ne veux pas me guérir de ce mal là, murmura celui-ci dès qu'il fut seul ; je m'estimerai trop heureux si j'en meurs.

Et en revenant vers le village pour y faire sa classe, il songeait exclusivement à cette toux que causaient à Adrienne les émanations pernicieuses de certaines pièces d'eau. Il suivait un chemin duquel on pouvait apercevoir la modeste fenêtre de la chambre de l'institutrice. Il remarquait qu'en escaladant deux clôtures de planches on pouvait facilement arriver jusque dans une petite cour qui faisait partie de l'école des filles. En proie au délire de la sollicitude amoureuse, il venait de concevoir une idée criminelle. Il la repoussa d'abord ; mais, l'instant d'après, elle se représenta à son esprit déguisée sous les captieuses couleurs d'un dévouement héroïque. La disposition des lieux était propice ; les voisins ne pouvaient rien empêcher ni rien surprendre, l'occasion devait inévitablement s'offrir : il songeait à détruire par le feu cette habitation si fatale à la santé d'Adrienne. La commune serait bien forcée de réédifier l'école en tenant compte des avertissements de l'expérience.

Mais si l'on découvrait le crime, si on en arrêtait l'auteur, on l'enverrait au bagne.

"Traîner le boulet par amour pour elle, ce serait encore du bonheur, se disait-il avec un horrible sourire. Devant mes juges je dirai la vérité, et tout en me condamnant, ils me plaindront."

Oh ! le faux dévoûment, que de victimes il a faites !

(*A continuer.*)

MOBILE.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.
Bateau à basse pression.

Pour Mobile, partant jeudi 5 octobre, à l'arrivée du convoi de 4½ heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES, commandant F. Farbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, No 138, rue Gravier. On ne recevra pas de fret après 2 heures 1/2.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, commis Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et s'arrêtera aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à nouvel ordre, à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain. Aucun bateau de Lac ne surpasse le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des aménagements. "Magnolia" ira, à Mobile, à deux bateaux de 1re classe sur la rivière Alabama, partant pour Selma, Montgomery et tous les débarcadères intermédiaires. On donne des connaissements directs pour tous le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent, Front Levée, No 7.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M., et SAMEDI, à 10 heures A. M.—Pour Fort Adams—2 fois par semaine—Fort Adams, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les atterages de la Côte—Le bateau à vapeur, magnifique et fin marcheur, SARATOGA, Saml. Ayles, commandant, et J. A. Richard et Harry McCandel commis, partira comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, No 3 Tchoupitoulas.

POUR LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur RUBY, capitaine Wm. Greig, commis L. F. Delabou-laye, partira de la Nouvelle-Orléans, pour les Atakapas, MERCREDI, à 5 heures précises de l'après-midi. Il prendra du fret pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nouvelle Ibérie, Fausse Pointe, St. Martinville et tous les débarcadères intermédiaires.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise fine voilière et de 1re classe, BENJ. WILLIS, Wells capitaine, ayant de bonnes accommodations pour passagers, et son chargement au complet, partira positivement samedi, 7 octobre 1865. Pour balance de fret ou le pont ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 20 rue Natchez, près Magazine, ou à CORNIBÉ & LEBLANC, 253 Vieille Levée.

POUR BORDEAUX—Le navire barque de première classe SONS FILS, capitaine Fréret, ayant son chargement entièrement engagé, partira pour le port ci-dessus le 15 octobre courant. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à MM. A. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis.

POUR LE HAVRE—La barque clipper SHARPSBURG, de première classe, capitaine Horace Staples, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements, chambres) s'adresser à GEO. W. HYNSON & Co, Rue du Camp No 82.

Ligne régulière.

POUR LA HAVANE—Départ sous peu—La goélette-clipper anglaise MORRIA, bien connue et de 1re classe, capitaine F. M. Frosty, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (bons emménagements) s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux viandes, ou au No 229 de la rue Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—La goélette clipper NEPTUNE, de 1re classe, capitaine José Ribas, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage—bons emménagements—s'adresser à PUIG FRERES, No 18, rue Douane.

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LES tableaux d'assessement de la ville ayant été livrés au bureau des réviseurs d'assessement, le dit bureau se réunira à l'Hôtel de Ville, salle No 15, les LUNDIS 2, 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour réviser les tableaux du Bureau des Assesseurs et prendre en considération les demandes de rectification des personnes qui étaient absentes de la ville en août et en septembre derniers, époque où les tableaux d'assessement étaient exposés, par le bureau des Assesseurs, pour examen et rectifications.

Le soussigné se tiendra dans la susdite salle, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours, pendant trente jours, à partir du 26 courant pour exposer les tableaux d'assessement et recevoir les demandes de rectification.

E. L. BERCIER, Secrétaire du Bureau des Réviseurs.

L. GERY,
Graveur sur métaux,
No 113 rue de la Douane,

PREVIENT ses amis et connaissances qu'il vient de transférer son atelier du No 106 au No 113 rue Douane où il exécutera les ordres tels que : gravures sur bijoux, argenterie, cartes de visites et de mariages, plaques et numéros de portes, plaques à jour pour marquer le linge, timbres secs, grilles, marque à brûler, cachets de pompiers et de police, &c., le tout sera exécuté dans le dernier genre et avec promptitude à un prix modéré.

AVIS.

LE soussigné, attaché pendant neuf ans à la maison P. Duguilhou, annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un établissement de tailleur dans le Passage de la Bourse No 24, entre Canal et Douane. Il s'efforcera, par le soin qu'il apportera aux travaux qui lui seront confiés, de satisfaire et mériter la clientèle et le patronage du public. C. LEROM, tailleur.

Ongles rentrés, cors, œils de perdrix ongles déformés, gonflement des articulations et toutes les maladies du pied guéries par le Dr S. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, 12 rue Baronne, près Canal. Il est recommandé par les médecins et chirurgiens de la ville.

Dr. C. DELERY,
Domicile et Bureau, rue Ste Anne 79, entre Royale et Bourbon.
Consultations de 1 à 3 heures en anglais, en français et en espagnol.

Dr. J. Theus Taylor,
Ex chirurgien de Division de l'Armée Confédérée.

S'EST établi d'une manière permanente à la Nouvelle Orléans et offre ses services au public. Cabinet et Domicile, No 203 rue du Canal près Rampart. Heures de consultation—De huit à dix heures du matin et de quatre à six heures de l'après midi.

LES Drs. BEARD et CHOPPIN,
Se sont associés pour la pratique de la MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE.

Le Dr. Beard s'occupera, comme par le passé, des Maladies des Yeux et des Oreilles. Le Dr. Choppin s'occupera de l'ensemble de la Médecine et spécialement de tous les cas de Chirurgie.

Leur cabinet est au No 1 de la rue Carondelet. Heures de consultation, de 11 heures à 3 heures.

CONSULAT DE BELGIQUE.
Nlle Orléans, 21 septembre 1865.

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBALLAGE. [illegible]

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE.

Au coin des rues Baronne et Gired.

CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des malades et les opérations chirurgicales, par les Drs Trudeau et Copperwell de la faculté de Médecine de Paris.

Le département pharmaceutique est confié à M. J. A. Le Neuville, ci-devant de l'hôpital de la rue du Camp.

Consultations de 10 heures à midi par le Dr Copperwell et de midi à 2 heures par le Dr Trudeau. Consultations gratuites pour les pauvres.

GRAND EXPRESS DU NORD, de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres.
Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un Exprès pour tous les ports des Etats-Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle se relie, à New York, à l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co. et au Grand Exprès Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le fret pris au plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 21 DE LA RUE CARONDELET.
A. LOCKWOOD, agent.
A. B. SLARK, surintendant.

AVIS.

NOUS avons repris les affaires de courtiers de change et de marchands commissionnaires, sous la direction de MM. F. Anderson et G. W. Conyer, et l'un ou l'autre de ces messieurs est autorisé à signer le nom de notre maison par procuration. Nous sommes prêts à acheter et à vendre des traites sur New York, Londres et Liverpool et à recevoir des consignations de produits pour nos amis établis dans ces villes.
A. & J. DENNISTOUN & Cie.

CIGARES DE LA HAVANE.
Tabac de la Havane.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a à vendre AUX PRIX LES PLUS REDUITS, en magasin et à la Douane, arrivés par le schooner Morris, 175 000 cigares de la Havane de toutes les grosseurs et de toutes les marques.
20 balles tabac en feuilles de la Havane.
1 caisse papier à cigarettes.
J. GUMA, No 64, rue Commune.

Bitters Hongrois de Lukach, ET SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial comprend enfin qu'un nom de fantaisie ou les ruses des exploiteurs ne suffisent pas pour faire accepter un article ordinaire. On ne regarde plus le brillant flacon, mais le contenu. Reconnaissant du patronage qui m'a été accordé, je tâcherai de le justifier de plus en plus. Les ordres seront remplis promptement au dépôt principal.
69, rue Commune.

MARGARET HAUGHERY.
—Successeur de F. D'Aquin & Co—
Boulangère, rue de la Nlle. Orléans, No 76, entre les rues Pauger et Lafayette, Nlle Orléans.

PAINS ET BISCUITS—Elle a constamment un grand assortiment de pains, biscuits, biscuits à la crème, biscuits soda, biscuits au beurre, biscuits de Boston, biscuits à l'eau, biscuits pilote, biscuits de marins, biscuits à vin, biscuits français, biscuits doux, biscuits pique-nique, &c., biscuits craknel, gâteaux au gingembre—le tout fait à la machine, et à vendre aux plus bas prix du marché.

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE, de la Nlle-Orléans, a transporté ses bureaux au No 21 rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.

Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE et fait un retour à VINGT POUR CENT comptant sur chaque sur le montant de leurs primes.

—DIRECTEURS—
T H Blake, Lafayette Folger, F Malochée, J B Amand, M Marcel Jr, J Viosca Jr, P A Ducros, O W Gredbury, H Peychaud.
LOUIS BARNETT, secrétaire.

CHANGE.

CHECKS A VUE sur New York, en sommes au gré des acheteurs, constamment à vendre par LEVY & DIETER, rue Carondelet No 2.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
46......Passage de la Bourse......46

A LOUER,

UN MAGASIN qui a été arrangé dernièrement pour un bureau ; il est peint partout, a des portes et des volets vitrés et tout ce qu'il faut pour en faire un magasin ou un bureau convenable. On le louera à des conditions raisonnables à un bon locataire, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser au No 139 de la rue Carondelet, coin Girod.

A LOUER.

La maison et le magasin No 86 de l'angle des rues Royale et Conti ; la maison et le magasin No 84 de la rue Royale ; la maison et le magasin No 81 de la rue Conti, touchant au coin de la rue Royale. S'adresser au No 166 de la rue Conti, coin Rampart.

MAISON DEMANDÉE.

Une famille respectable désire louer, pour le 1er novembre, ou avant, et faire ce peut une maison en bon état, composée d'environ six appartements, avec gaz et water works et une cour convenable. S'adresser à A. L. Box No 479, Post office, New Orléans.

LE Dr P. JEGOU

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il a établi sa résidence et son office, rue Bourbon No 134, entre St Pierre et Toulouse.

Consultations—Pour les dames, de midi à 3 heures ; pour les messieurs, de 5 heures à 7 heures du soir. Le Dr P. Jegou traitera d'une manière spéciale les maladies chroniques telles que : névralgie, migraine, dyspepsie, ulcères ou plaies rouges, suppression des règles, flueurs blanches, maladies de cœur, rhumatisme, diarrhée, dyssenterie, névrologie, maladies nerveuses et toutes les maladies de peau ainsi que les maladies syphilitiques.

Note—Le Dr P. Jegou s'engage à ne faire payer aucune rétribution pour le traitement de ces maladies qu'après examen attentif et assurance donnée au malade d'une guérison radicale, en médications n'a pas coûté…

Le Dr J. ANTOINE, médecin français,

FAIT connaître respectueusement au public qu'il professe en cette ville, par une doctrine spéciale fondée sur le principe de la connaissance certaine de ses efficacités de toutes les maladies, qu'une expérience et une pratique de plus de quarante années ont perfectionnées, et de cent mille faits de guérisons…

Les mots ne prouvent rien. Le Dr. Antoine a à l'appui de ce qu'il avance sur sa méthode de traitement, plus de deux cent mille faits de guérisons, prouvés et justifiés, à soumettre à qui le désire.

Consultations tous les jours, dimanche excepté, de huit heures du matin à six heures du soir, No 29 rue Bourbon, entre Douane et Bienville.

ELIXIR TONIQUE
AU PYROPHOSPHATE DE FER
De O. ROBIN, Pharmacien,
Encoignure des rues SteAnne et Villeré

CE médicament à base de fer est souverain pour la guérison de l'Anémie, la Chlorose, les Pâles couleurs, &c., et toutes les affections qui ont pour cause l'appauvrissement du sang. Il devient un auxiliaire puissant dans les accidents qui suivent les fièvres prolongées ainsi que dans les cas rebelles de fièvres intermittentes ou de frissons.

A vendre en gros et en détail chez O. ROBIN, pharmacien, encoignure des rues Ste Anne et Villeré et par ses principaux pharmaciens.

En débarquement des steamships Mississippi, Cromwell et North Star, et de la barque Carter, un nouvel envoi de spécialités de produits pharmaceutiques, à vendre à la pharmacie E. E. MOUGIN, encoignure Dauphine et Douane…

CHAUX......CHAUX.
Fabrique de chaux de J. M. Cosme, No 256, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) Nlle Orléans.

LA chaux de coquilles provenant de cette usine est faite par un nouveau procédé…

Fabrique de glace de la Louisiane
Au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

DES livres de souscription au capital d'une Compagnie pour la fabrication de la GLACE, à la Nlle-Orléans…

LAPENE & FERRE, Nos 45 et 47, Vieille-Levée.

$10 de récompense.
MULE VOLÉE.

HENRIOLES, LABARRE & CO.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
201......RUE DE CHARTRES......201

Sur Ordre du Tribunal

…Nlle Orléans, [illegible]

LES PERES ET MERES DE FAMILLE.

MAYER FRERES,
Crescent City Tobacco Works.
(FABRIQUE DE TABAC)
Rue Lafayette, Nos 8 et 10,
Magasin, rue Tchoupitoulas, No 51. Nlle-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,
Rue Tchoupitoulas, No 51,
Entre les rues Poydras et Natchez, Nlle-Orléans, Lne.

Marchands de
Tabac en feuille et tabac à chiquer ; fabricants de tabac à fumer et de cigares. Un fort stock de choix et constamment en magasin.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés se sont associés, comme importateurs, droguistes et marchands de médicaments patentés, au No 21 de la rue de Chartres et No 16 de l'Exchange Place, entre les rues Douane et Canal, sous la raison

J. S. MAURSELL & Co.

Ils recevront, en ce moment, de l'Europe, un vaste, directe et de première main, un grand assortiment complet de drogues, produits chimiques… LES VERITABLES MEDICAMENTS PATENTES, LES PARFUMERIES, LES ARTICLES DE TOILETTE, LES VINS ET LES LIQUEURS, &c…

Références :
MM Chas Briggs, Theo Sion, Am Fortier, A Chiapella, L E Forstall, J Norman Jackson, A D Grieff; C T Buddecke, Hemmey, Leafing & Co, Hall Brouchi & Co, John S Madison & Co, J & J Tardos, Pike, Lapeyre & Bro, Bodley, Gasser & Madison.

AVIS.

A VENDRE à des conditions avantageuses, quatre BIENS DE CAMPAGNE situés dans la paroisse St Bernard, savoir : Un à un mille plus bas que les casernes…

Trois maisons à vendre dans la rue St Louis, entre Tremé et Marais ; deux maisons dans la rue de Bourbon entre Conti et St Louis.

Trois magasins à louer rue St Louis Nos 8, 10 et 12, Faubourg. Ed. FAUCHET, courtier, Passage de la Bourse No 46.

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.

AUX FABRICANTS DE CIGARES.

CINQ CENTS caisses vieux TABAC du Connecticut, et graines de tabac New York Seed, à vendre à très bas prix, par ISAAC & DRAYFUS, Rue Gravier No 111.

VINS, EAU-DE-VIE,
Liqueurs, Comestibles, etc.

J. QUEYROUZE a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin du No 7 rue St Louis, au No 17 de la même rue.

Vins rouge et blanc.
COGNAC, ABSINTHE, &C.

EN débarquement du navire français Bons Fils, venant de Bordeaux, et à vendre par F. POUJOL, Rue Toulouse No 16.

Sardines, Fruits, Truffes, &c.

A vendre par ANT. LABATA, 3 et 11, rue Jefferson.

WHISKIES.

30 barils PIKES MAGNOLIA WHISKEY.
20 do MOORE & HOORE do

PIPER HEIDSIECK.

100 paniers CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK véritable—en débarquement du steamer Mariposa.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., No 38 et 40 Vieille Levée.

VINS ! VINS !

EN débarquement du navire français "Bon Fils"…
J. & J. TARDOS, 63, Vieille Levée.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, que son SALON DE BILLARDS… CHARLES LACOUME.

LA MAISON DORÉE.

M. JOHN STREHNA, propriétaire du Restaurant de John, annonce à ses clients et au public qu'il a transporté son établissement au magnifique édifice appelé LA MAISON DORÉE et situé au No 144 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne.

JULES BLINEAU,
—15, BOURBON, près CANAL—
Voulez-vous manger de bonnes huîtres?

Les amateurs trouveront toujours de quoi se satisfaire dans le susdit établissement que M. Jules Blineau vient d'ouvrir. Un RESTAURANT en fait partie—Les gourmets peuvent se présenter.

Salon de Fred. Gruber.
Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu sous le nom de JOHN McDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public. On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs les meilleures qualités.
J. F. GRUBER.

RESTAURANT ST. LOUIS.
Tenu par Henri Marthe,
Rue St-Louis Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Restaurant Français,
79.....RUE DE CHARTRES.....79
Tenu par M. Philippe Perget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

SALON D'HUITRES et RESTAURANT DE FRANK,

RUE D'ORLEANS, No 24, entre les rues ROYALE et BOURBON, en face du Théâtre d'Orléans. FRANK ELBIN.

J. S. KNAPP, Dentiste.

CONSERVEZ VOS DENTS!
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE ......RUE DU CANAL......

VENTES A L'ENCAN

Meubles, Vaisselle et Divers.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Salle d'encan No 94, rue de Chartres.

MERCREDI 4 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan No 94, rue de Chartres…

1500 bouteilles pour familles.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau No 94, rue de Chartres.

Succession de R. W. et W. W. SEWELL.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SUCCESSION DE WILLIAM H. ELLIS.

Propriétés foncières dans le Premier et dans le Quatrième Districts de la ville de la Nlle-Orléans et de la Paroisse de Jefferson.

PAR W. H. BUNNELL, encanteur.

MIX, THOMPSON & POWER,
EMMET MIX, M. JEFF. THOMPSON, RICHD. POWER
MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL ET Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle-Orléans,
RUE DE LA COMMUNE No 27, ET CELLE DU CANAL No 30.

AVIS.

M. L. DE MONTLUZIN…

AVIS.

M. J. A. LA NEUVILLE… BARONNE STREET DISPENSARY…

CHAUDIERES A SUCRE.

DEMANDE D'EMPLOI.

Billets des Banques de la ville.

J. S. LEVY…

CIGARES DE LA HAVANE.

VENTES A L'ENCAN
SANS RESERVE
Marchandises étrangères et américaines.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

Monnaie en argent et en métal.
PAR GABRIEL LEAUMONT.

Couvertures grises.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 69, Chartres.

Vente de la cargaison de la barque Mélanie, venue de Bordeaux.

Eau-de-vie, Vins, Liqueurs, Fruits à l'eau de vie, Fruits au vinaigre, Amandes, Noisettes, Sardines à l'huile, Huile d'olives, Macaronis, Truffes, Câpres, Champignons, Pâtés Foie, Fromages, &c., &c., &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur,
Bureau, No 57 rue Vieille Levée.

Vin de Bordeaux en barriques.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Terrain amélioré et de prix dans le Troisième District.
PAR CHAS. E. FORTIER, encanteur,
Bureau, No 62, rue de la Douane.

Vente de Marchandises Sèches.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

Meubles, Marchandises sèches, &c., &c.
PAR E. H. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 26.

AVIS JUDICIAIRES

Succession de Mme E. Marigny—No 13750.

DEUXIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans…
A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession Dr. E. Bazerque—Saint-Jacques.

Perdu ou volé.

UN CERTAIN BILLET pour la somme de quatre mille piastres, tiré par John E. Cook…
JEAN BARREAU, rue Urquhart, No 42.
CHARBONNET & CANONGE, avocats.

VITRES FRANCAISES.
HENDERSON & GAINES.

MELLIGAN & VON EINEN
46........Carondelet........46.

AVIS.

LA maison HAYES, SANDERS & CO.… R. W. SANDERS.

Graines de jardinage de 1re qualité
NOUVELLE RECOLTE de 1865…

GRAINES DE JARDINAGE, DE LA DERNIERE RECOLTE.

A VENDRE,

UN magnifique VITRAGE neuf… JOHN'S, Rue Carondelet, No 8, N. O.

Entrepot de Tapis,
No. 19.....Rue de Chartres.....No. 19

VENTES A L'ENCAN.
Vente par Hoffman & Marks.

Marchandises sèches et lingerie.
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. HELLBACKER, encanteur,
Bureau rue de Chartres 23.

TROIS CENTS LOTS
De marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR VINCENT & CO,
WM P. VINCENT, Encanteur.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

AVOINE, AVOINE.
1717 sacs avoine à l'encan,
pour le compte de qui il appartiendra.
PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

CORDE DE MANILLE.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Farine......Farine......Farine.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Epaules bacon.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

La cargaison d'huîtres Plover, à l'encan.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Toile d'emballage. Toile d'emballage.
PAR TOURNE & NEUBERGER.

Propriété améliorée dans Jefferson City.
PAR ALFRED SOULIGNY, Encanteur.

E. ROGER & Co,
Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. CHARLES T. NASH s'occupera des ventes de PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, BONS et autres valeurs.

VINS ROUGES.
VINS EN CAISSES.
VIN DE CHAMPAGNE.
T. BAILLY BLANCHARD Jr.

LEON PIERRE,
27....Rue des Petites-Ecuries....27
COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,
A PARIS,
Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie.

Charbon à $1 25.

W. G. COYLE & Co…

CHARBON DE PITTSBURG ET BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL,
A vendre par P. V. BERNARD.

CHARBONS PITTSBURGH ET ANTHRACITE.
DAVID STICKNEY.

Charbon. Charbon. Charbon

C. A. MILTENBERGER & Co.

CHARBON A BAS PRIX.
CHARBON A BAS PRIX.

LE MEILLEUR CHARBON DE PITTSBURG, POUR LES FAMILLES, A $18 LE BARIL.
A $16 le tonneau.
DAVID STICKNEY.

CHARBON ! CHARBON !
REDUCTION DE PRIX !
J. M. PATTERSON.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

L. GRAND. GUS DE BUYSER.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait, chemises et chapeaux.
PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, encanteur.

Vente par les gardiens du port.
6 balles Grey Plains, avariée.
PAR E. ROGER & Co.

Vente par les Gardiens du Port.
Chapeaux Avariés.
PAR E. ROGER & Co.

Médecines patentées, pommades, etc.
Par E. ROGER & Co.

Outils pour ferblantiers, &c.
PAR E. ROGER & Co.

VENTE AVEC CATALOGUES.
Marchandises sèches étrangères de l'importation de MM A. Stern…
Par E. ROGER & Co.
O. DEJAN, Encanteur.

Vente pour liquidation.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

Vente sans réserve d'une maison à étages rue Montégut près de la Levée.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

LEAUMONT & REYNES,
CLES LEAUMONT. EMILE REYNES.
Courtiers de change,
BILLETS, ACTIONS, SCRIPS, &c.
Rue Commune, No 122.
Entre St. Charles et Carondelet.

DROGUES, MEDICAMENTS,
PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et Ste-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AVANCES ! AVANCES !

NOUS FERONS DES AVANCES sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co, de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.
LEVY & DIETER.

BISCUITS ! BISCUITS !

C. MARCHAL.

FONDERIE DE LEEDS.
(Fondée en 1825.)
AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSE—à faire des machines à vapeur, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis Nowell, des fourneaux, des barres de grille, toutes sortes d'ouvrages pour habitations et bateaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.
LEEDS & Co.